

Réf: Dossier 324737

Avis de constitution

SOCIETE « AUTODIS COTE D'IVOIRE » en abrégé « AUTODIS CI »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi 147, Lot
758 Ilot 42; Section CS ; Parcelle 146 ; 10 BP 1140
Abidjan10, Lot 758, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTODIS COTE D'IVOIRE » en
abrégé « AUTODIS CI »

Objet : -IMPORTATION, ACHAT, VENTE DE VEHICULES
AUTOMOBILE, DE PIECES DETACHEES ET ACCESSOIRES
AUTOMOBILES.
-EXPLOITATION D'ATELIERS ET DE REPARATION
DE VEHICULES AUTOMOBILES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi 147,
Lot 758 Ilot 42; Section CS ; Parcelle 146 ; 10 BP 1140
Abidjan10, Lot 758, Ilot 42

Dirigeant(s) Mme COULIBALY ASSITA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07127 du 17/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

